



QUAND ON EST NOMBREUX

« POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE NOS ENFANTS »
POUR LE CLIMAT, LE VIVANT, LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE

Cette fiche complète le kit de l'assemblée locale. Elle répond à une question que beaucoup de villes se sont posée le 26 septembre : comment tenir une assemblée quand il reste des milliers de personnes sur la place. La réponse tient en un conseil, mille personnes au maximum par assemblée, et on découpe par secteur. Le reste de la fiche explique comment.

COMMENCEZ PAR LÀ : VOTRE ASSEMBLÉE SERA SANS DOUTE SIMPLE

L'immense majorité des villes tiendront une seule assemblée, de quelques centaines de personnes. Le kit suffit alors, et cette fiche s'arrête pour vous au bas de cette page : la petite équipe d'organisation se partage l'animation, les tours de parole et la prise de notes, et l'assemblée se tient comme il y est décrit.

Une équipe de trois ou quatre personnes suffit. Le kit propose cinq rôles, et ils se cumulent sans dommage. Une même personne peut animer et formuler les propositions, une autre tenir la parole et le temps, une troisième prendre les notes. Si vous manquez de bras, demandez-en dans l'assistance au début : c'est prévu, et ça marche.

La suite s'adresse aux villes où la marche rassemblera plusieurs milliers de personnes. Lisez quand même l'ordre de grandeur ci-dessous : il sert à tout le monde, y compris à ne pas s'inquiéter pour rien.

COMBIEN D'ASSEMBLÉES PRÉVOIR

PERSONNES DANS LA MARCHÉ	EN ASSEMBLÉE (≈ 1/5)	NOMBRE D'ASSEMBLÉES
500	≈ 100	1
2 000	≈ 400	1
5 000	≈ 1 000	1, à la limite haute
20 000	≈ 4 000	4

Au-delà, la même arithmétique continue, et elle est la bonne nouvelle : une assemblée de mille personnes se tient avec deux personnes pour l'animer. Quatre assemblées demandent huit volontaires dans une ville qui en aura rassemblé vingt mille. C'est un problème de recrutement, et le recrutement, ça se fait.

LE CONSEIL : MILLE PERSONNES AU MAXIMUM

Évitez de tenir une assemblée au-delà de mille personnes. Au-delà, on n'entend plus au fond, la file des mains levées ne se vide jamais, les mêmes voix occupent le micro, et la place se dégarnit avant la fin. Quelques centaines, c'est le format confortable.

Ça s'est déjà fait, et à très grande échelle. Le 28 mai 2011, la Puerta del Sol, à Madrid, était devenue ingérable. Le mouvement des indignés a appelé à essayer, et le même jour plus de cent vingt assemblées de quartiers et de villages se sont tenues en Communauté de Madrid, réunissant environ trente mille personnes, autour d'un millier sur les plus grosses. Le mot d'ordre était : « nous ne partons pas, nous nous étendons ».

Le contre-exemple est tout aussi net. Occupy Wall Street a gardé une assemblée générale unique pour tout le monde bien après que le nombre l'eût rendue inopérante. Il a fallu des semaines de blocage avant d'adopter un fonctionnement par groupes et porte-parole, et beaucoup de gens étaient partis entre-temps.

UN ORDRE DE GRANDEUR : UNE PERSONNE SUR CINQ

Environ une personne sur cinq reste en assemblée à la fin d'une marche. Vingt mille manifestantes et manifestants, cela fait quatre mille personnes en assemblée, au grand maximum. C'est un repère et jamais une mesure, mais il suffit à dimensionner la soirée.

Parmi celles et ceux qui restent sur la place, une bonne partie écoutera d'une oreille distraite, en allant boire une bière, en s'installant à une terrasse voisine, en discutant avec des amis retrouvés. C'est normal, et c'est même souhaitable : une place vivante attire plus qu'une place en rangs. Tout le monde n'a pas l'appétence de l'exercice, et ce n'est demandé à personne.

Pourquoi assis, alors. Une assemblée assise entend mieux et voit mieux : le son passe au-dessus des têtes plutôt qu'à travers, les personnes du fond aperçoivent qui parle, et personne ne se fatigue debout pendant deux heures. Une assemblée debout perd son fond en vingt minutes.

ON DÉCOUPE PAR SECTEUR D'HABITATION

Le découpage se fait par lieu d'habitation, pas par thème ni au hasard. Dans une métropole : secteur nord, secteur ouest, centre-ville, et les communes alentour. À Bordeaux, ce serait Bordeaux nord, Bordeaux ouest, la rive droite, et ainsi de suite.

PARCE QUE C'EST INSTANTANÉ

« Vous habitez au nord, c'est la pancarte verte là-bas. » Personne n'a besoin de réfléchir, de choisir, ni de se sentir mal placé. Le dispatch d'une foule se joue en quelques minutes.

PARCE QUE ÇA DURERA

Les actions décidées ce soir-là seront des actions de quartier, de commune, de bassin de vie. Autant que l'assemblée qui les décide corresponde déjà au territoire.

CES ASSEMBLÉES SONT FAITES POUR DURER

Le soir du 14-15 peut être le premier jour de l'assemblée de votre secteur. Chaque assemblée issue du découpage fixe sa propre date, son propre lieu et ses propres contacts avant de se séparer, exactement comme le fait une assemblée unique. Elle repart ensuite pour son compte, avec sa périodicité et ses décisions.

Il n'y a pas de plénière de restitution à la fin. Chaque assemblée est complète du début à la fin : elle agit, s'allie, propose et décide, selon les quatre temps du kit. Cela vous épargne la grosse sono capable de couvrir toute la place, une demi-heure supplémentaire, et l'attente de milliers de personnes pendant que des rapporteurs se succèdent.

Ce qui relie les assemblées d'une même ville, ce sont les relevés de décisions, publiés sous 48 heures sur des Framapads partagés dans la communauté Telegram, et les personnes envoyées à la Rencontre nationale des 31 octobre et 1er novembre, en visio. Les animations des différentes assemblées peuvent aussi se retrouver un quart d'heure, entre elles, une fois la foule partie.

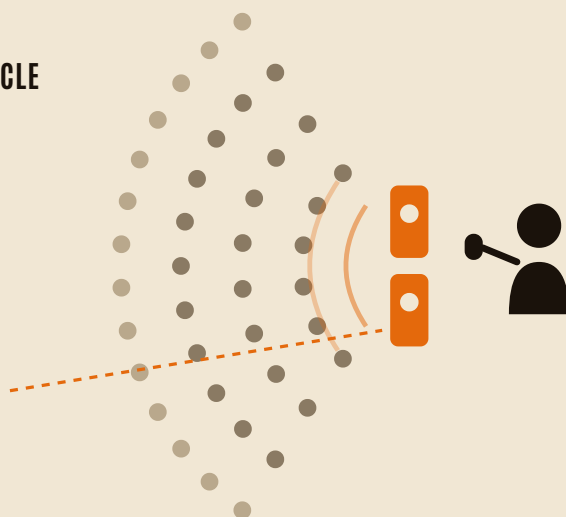
LA DISPOSITION, ET LE SON

L'ASSEMBLÉE, ASSISE, EN ARC DE CERCLE

Mille personnes au maximum.
Assises, on entend, on voit, et on reste.

LA SONO, FACE À L'ASSEMBLÉE

250 à 500 watts. Une par assemblée.



DERRIÈRE

La seule personne derrière la sono est celle qui parle.

Devant = larsen.

Les personnes assises en arc de cercle face à la sono. La seule personne autorisée derrière les enceintes est celle qui parle.

- En arc de cercle, assis, face à la sono. L'arc s'ouvre vers les enceintes, et personne ne s'installe derrière elles.
- La personne qui parle se tient derrière la sono. Un micro placé devant les enceintes provoque un larsen.
- Une sono de 250 à 500 watts par assemblée. Plusieurs petites valent mieux qu'une grosse : chacune sert son arc, et aucune ne couvre celle d'à côté.

LE CHOIX DE LA PLACE, À DÉCIDER MAINTENANT

Le lieu de l'assemblée détermine le point d'arrivée du cortège, donc l'itinéraire, donc ce qui est écrit dans la déclaration en préfecture. Décidez-le donc avant de déclarer, au plus tard le lundi 9 novembre.

- ▶ De la place pour asseoir tout le monde, avec les arcs bien séparés, et un coin enfants si vous en prévoyez un.
- ▶ De quoi s'asseoir. Personne ne s'assoit par terre sur du gravier ou du mouillé, et à quelques semaines de la date, peu de mairies prêtent encore des chaises. Prévoyez ce que vous pouvez, et dites aux gens d'apporter de quoi s'asseoir.
- ▶ Un lieu couvert, ou au moins un plan B couvert : en novembre, il fera froid, peut-être humide. Maison des syndicats, salle municipale, halle, théâtre, local associatif.
- ▶ De la lumière. La nuit tombe vers 17 h : dehors, chaque secteur a besoin d'un éclairage pour que l'on voie qui parle et que l'on puisse écrire.

En intérieur, disposez la salle en cercle plutôt qu'en tribune face au public, et servez-vous des écrans avec parcimonie : une assemblée où l'on regarde un écran redevient une réunion publique.

CE QU'ON ANNONCE AU MICRO À L'ARRIVÉE DU CORTÈGE

L'assemblée commence dans dix minutes, et elle décide de la suite. Elle est ouverte à toutes et tous, que vous ayez marché ou non.

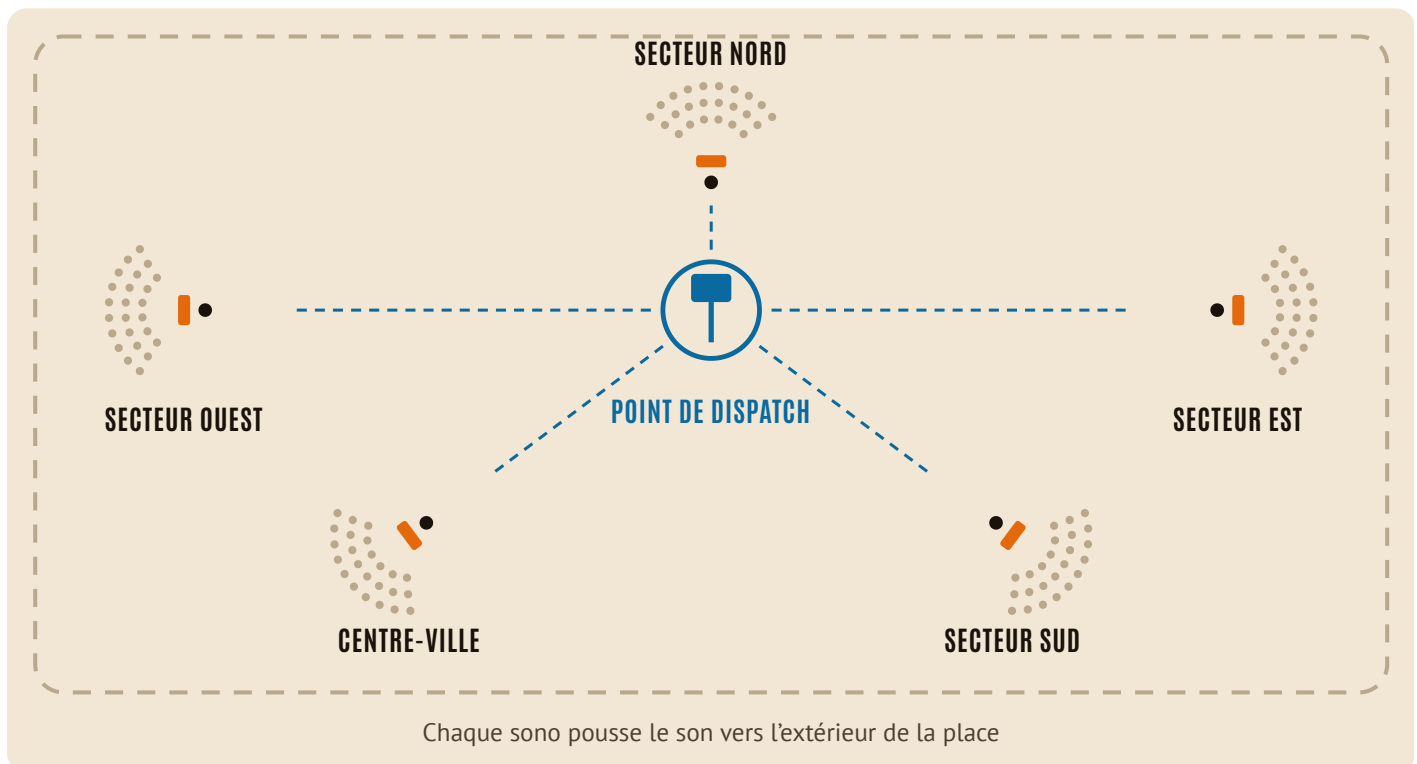
On se répartit par secteur d'habitation, pour pouvoir s'entendre et pour se retrouver près de chez soi la prochaine fois.

[SECTEUR], pancarte [COULEUR], [OÙ]. [SECTEUR], pancarte [COULEUR], [OÙ].

Rejoignez la vôtre, et asseyez-vous : c'est comme ça qu'on entend et qu'on voit.

Chaque assemblée va jusqu'au bout et décide chez elle. Il n'y a pas de rassemblement final.

LE DISPATCH, EN PRATIQUE



Le cortège débouche sur la place et passe par le point de dispatch, où chaque personne rejoint l'assemblée de son secteur. Les assemblées sont installées loin les unes des autres, et chacune tourne sa sono vers l'extérieur pour ne pas couvrir ses voisines.

CE QUI DOIT ÊTRE PRÊT AVANT QUE LA FOULE ARRIVE

- ▶ Les emplacements choisis à l'avance, un par assemblée, aux quatre coins de la place ou dans les rues adjacentes. Repérez-les sur place, pas sur un plan.
- ▶ La logistique installée quand le cortège débouche : les sonos posées, alimentées et testées, les chaises sorties, l'ordre du jour écrit en grand.
- ▶ Les référentes et référents déjà au point de dispatch, avant l'arrivée du cortège, avec un signe qu'on repère de loin : une pancarte, un parapluie coloré, un drapeau, un ballon. Ils lèvent leur signe et ne le baissent plus.
- ▶ Une pancarte par secteur, avec le nom du secteur écrit gros. C'est tout ce qu'il faut pour que trois mille personnes se répartissent en cinq minutes.
- ▶ Deux personnes au minimum par assemblée : une qui anime et distribue la parole, une qui prend les notes. Davantage, c'est mieux. Moins, c'est plus difficile à gérer.

IL MANQUE DES PERSONNES POUR ANIMER ? ELLES EXISTENT

Le formulaire volontaire du 14-15 novembre, 26septembre.org/volontaires, propose une mission « Gestion des assemblées » : animer, distribuer la parole, prendre des notes. Beaucoup de gens qui n'oseraient jamais animer acceptent volontiers de tenir les tours de parole et les notes.

TROIS ÉCUEILS À ÉVITER

1 LA MANIFESTATION SANS LENDEMAIN

Une mobilisation qui se sépare sans s'être donné les moyens de se revoir, de décider, de se coordonner et de planifier les actions suivantes se prive de ce qui transforme une belle journée en pouvoir populaire. C'est pour cette raison que la date de la prochaine assemblée se fixe avant de se séparer.

2 LE POUVOIR DE CONVOQUER, DÉLÉGUÉ AUX ORGANISATIONS

Un collectif d'organisations est indispensable : il soutient, il appuie, il conseille, il transmet une expérience que personne n'a le temps de refaire. Mais les organisations ont leurs agendas, leurs contraintes et leurs objectifs propres, et elles ne seront pas là à chaque étape. Notre mobilisation doit garder les moyens de se convoquer elle-même.

3 DES ASSEMBLÉES SANS STRUCTURE

Une assemblée sans ordre du jour, sans relevé de décisions, sans rôles ni mandats se met en incapacité de décider, puis s'essouffle faute de pouvoir s'organiser. Donnez-vous cette structure dès le premier soir. Dans autogestion, il y a gestion.

LES DOLÉANCES, SI VOUS VOULEZ EN RECUEILLIR

L'idée circule de faire des assemblées un espace de recueil de doléances. Ce sont deux fonctions différentes, et les confondre abîme les deux.

L'ASSEMBLÉE

Un espace qui décide. Elle produit des décisions, des dates, des noms en face des tâches. Faire parler des centaines de personnes à la suite l'empêcherait d'aboutir à quoi que ce soit.

UN STAND DE DOLÉANCES

Un espace qui recueille. Chacune et chacun y dit ce qu'il veut et ce dont il ne veut plus, sous la forme qui lui convient : une vidéo, un texte, une photo, un dessin. Personne n'attend son tour de parole.

LES DEUX LE MÊME JOUR

Installez un stand au village, en bordure du cortège ou à côté de l'assemblée. Il tourne pendant que l'assemblée délibère, et il accueille très bien celles et ceux qui ne veulent pas s'asseoir deux heures.

Rien n'oblige personne à en monter un. C'est une possibilité parmi d'autres, à prendre si vous en avez l'envie et les bras, avec son propre dispositif. Tout ce que cette fiche demande, c'est de ne pas le mettre à la place de l'assemblée.

Diffusez ce lien largement, dès maintenant : plus il y a de volontaires, plus une ville peut tenir d'assemblées le même soir, et c'est la seule variable qui décide vraiment du nombre.

Si, malgré tout, un secteur se retrouve sans personne, demandez dans l'assistance au début, comme le prévoit le kit. Constituer l'équipe fait partie de l'assemblée, et c'est souvent là que des personnes découvrent qu'elles en sont capables.

À QUOI SERT L'ASSEMBLÉE

L'assemblée sert à constituer un pouvoir citoyen qui ne soit pas émietté. Elle crée, dans une ville et dans un secteur, un espace capable de se revoir, de décider, d'agir, de s'allier et de se coordonner avec les autres. C'est cette capacité qui manque, et c'est elle qu'on installe soir après soir.

Rien ne sera réglé le premier soir, et surtout pas à ce nombre. Personne ne doit porter cette attente, ni les personnes qui animent, ni celles qui participent. Ce que la première assemblée met en place, c'est ce qui rend la suite possible.

- ▶ Les moyens de se revoir : une date, un lieu, une périodicité, avant de se séparer.
- ▶ Les moyens de déléguer : les personnes envoyées à la Rencontre nationale, qui en rendent compte, et la façon de désigner celles de la prochaine fois.
- ▶ Des actions à mener ici, et des alliances à nouer avec celles et ceux qui se battent déjà sur le territoire.
- ▶ La prochaine action, qui s'en charge, et le lieu de l'assemblée qui suivra.